

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Solvants
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG
Espohlstraße 53
D-49448 Lemförde
GERMANY
sdb@shera.de
- **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité de produit.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
+49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 - P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 - P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 - P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 - P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 1)

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	80 - 100%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	0,2 - 1%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
 - Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
 - Autoprotection du secouriste d'urgence.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
 - Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - Peut provoquer le dégraissage de la peau après un contact prolongé. Utiliser une crème de protection pour la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
 - Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
 - Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
 - Recourir à un traitement médical.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
 - Nausées.
 - Migraine.
 - Etourdissement.
 - Vertiges.
 - Perte de connaissance.
 - Troubles gastro-intestinaux.
- **Risques**
 - Risque d'oedème pulmonaire.
 - Peut provoquer l'aspiration des poumons si avalé et vomi, ce qui peut entraîner une pneumonie chimique et l'asphyxie.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

FR

(suite page 3)

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Risque d'éclatement.
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO).
Dioxyde de carbone (CO₂).
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Si cela peut être effectué sans danger, sortir les récipients de la zone à risque.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Ne pas inspirer les vapeurs.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs / poussière / aérosol.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
Informez l'autorité supérieure si des grandes quantités sont pénétrées dans eaux ou dans les égouts.
Évitez la pénétration des grandes quantités dans eaux ou dans les égouts.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant universel).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les vapeurs.
Veuillez respecter les valeurs limites d'exposition professionnelles ou autres valeurs limites en vigueur.
Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 3)

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.
 Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prendre en compte les directives de stockage de fluides inflammables.
 Respecter les dispositions sur la protection de l'œuf.

• **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
 Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

• **Classe de stockage:** Aucune donnée disponible.

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol

VME	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
-----	--

78-93-3 butanone

VME	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée
-----	--

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Equipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
 Eviter tout contact avec les yeux.
 Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

• **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
 Aucune mesure supplémentaire n'est généralement nécessaire si les valeurs limites d'exposition professionnelles ou autres valeurs limites sont respectées.
 Dispositif de filtrage du gaz selon EN 14387 Type A (gaz organique/vapeurs, point d'ébullition > 65 °C . couleur typique brune.

• **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 4)

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Rose

- **Odeur:** D'alcool

- **valeur du pH:** Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion: -114,5 °C

Point d'ébullition: 78,3 °C

- **Point d'éclair** 12 °C

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

- **Température d'inflammation:** 425 °C

- **Température de décomposition:** Non déterminé.

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure: 3,5 Vol %

Supérieure: 15,0 Vol %

- **Propriétés comburantes** Non comburant.

- **Pression de vapeur à 20 °C:** 59 hPa

- **Densité à 20 °C:** 0,79 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible.

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** -0,320 log POW

- **Viscosité:**

Dynamique à 20 °C: 1,2 mPas

Cinématique: Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 5)

- **Teneur en solvants:**
- VOC (CE)** 100,00 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Aucune donnée disponible.
- **10.2 Stabilité chimique** Aucune donnée disponible.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Éviter les chocs, la friction, la chaleur, les étincelles ou les charges électrostatiques.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Dégagement de gaz / vapeurs légèrement inflammables.
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents oxydants, fortes.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone (CO).
Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Aucune donnée disponible.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	7060 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	117 - 125 mg/l (Rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	3300 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (Lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 6)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

64-17-5 éthanol

EC50/72 h | 275 mg/l (Algue)

LC50/48 h | 12340 my (Puce d'eau)

78-93-3 butanone

EC50/48 h | >100 mg/l (Puce d'eau)

LC50/48 h | >100 my (Leuciscus idus (aunée dorée))

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- **Code déchet:**
Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.
- **Catalogue européen des déchets**
L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1170
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) mélange
- **IMDG** ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) mixture
- **IATA** ETHANOL mixture

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, IMDG, IATA


· Classe 3 Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

· Marine Pollutant:

Non.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

33

· No EMS:

F-E,S-D

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

L'envoi postal est impossible ou possible sous certaines conditions. Consulter les dispositions spéciales relatives à l'envoi postal.

· ADR
· Quantités exceptées (EQ):

E2

· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG
· Limited quantities (LQ)

1L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) MÉLANGE, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· Prescriptions nationales:
· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 21.10.2015

Numéro de version 2

Révision: 15.10.2015

Nom du produit: SHERALÖFFEL-FLUID

(suite de la page 8)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité de produit.

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**